

Le mot de la semaine

par James Chéron
maire de Montereau-fault-Yonne
vice-président de la Région Île-de-France

Des nouveaux projets se concrétisent en centre-ville !

Lors de la réunion du Conseil municipal cette semaine, la Municipalité a validé plusieurs projets de réhabilitation et reconversion de bâtiments souvent dégradés du centre ville qui vont donc permettre la création d'un espace de coworking avec une restauration associée, d'appartements en coliving pour les étudiants, d'une maison d'hébergement de type «pension de famille», de commerces de qualité.

S'ajoutant aux récentes rénovations d'espaces publics (places Claude Eymard-Duvernay et Jean-Paul II), à la mise en service du parking gratuit de la Faïencerie (410 places) et du Majestic, à l'ouverture prochaine de nouveaux commerces et de la Fabrique Entrepreneuriale face à la mairie, à la réhabilitation en cours de l'ancienne trésorerie en Pôle Médical et Pôle Sécurité, ces projets consensuels vont accroître le renouveau et l'attractivité du centre-ville et nous regrettons que l'opposition ait voté contre. Les prochaines étapes concerteront la réhabilitation des halles Bernier et Rustic et les places du Calvaire et Bosson dont les études ont démarré.

Habitat, commerce, création d'emplois, offre culturelle et sportive, stationnement, développement des usages des outils numériques... La revitalisation du centre-ville est en marche !

Salubrité

Le SIRMOTOM supprime le ramassage gratuit des encombrants

La collecte des déchets des ménages est une compétence que la Communauté de Communes (CCPM) présidée par Jean-Marie Albouy a confié au SIRMOTOM présidé par Yves Jégo et dirigé par Andrée Zaïdi. Vendredi 30 décembre 2022 à 16h43, un mail du SIRMOTOM a informé la mairie de Montereau que le ramassage gratuit des encombrants serait supprimé à partir du 1^{er} janvier 2023. Dans le même temps, chacun a constaté sur sa feuille d'impôts que la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (collectée par la CCPM pour le compte du SIRMOTOM) avait augmenté de 8 % ces deux dernières années. En complément, les ordures ménagères déposées à côté des Points d'Apport Volontaire ne sont plus ramassées par le SIRMOTOM à Montereau, a contrario d'autres communes.

RESPONSABILITÉ

Lors du Conseil municipal lundi 30 janvier, le maire James Chéron

a contesté cette double peine consistant à supprimer des services tout en augmentant les taxes. Il a également rappelé que chaque jour, plus d'une tonne de déchets sont déjà ramassés dans les rues de Montereau par les agents municipaux eux-mêmes pour compenser l'inefficacité du SIRMOTOM, qui par ailleurs a facturé 26 500 euros à la commune en 2022 pour recevoir ces quelque 100 tonnes en déchèterie et 267 tonnes à l'incinérateur. Triple peine donc. Mais comment faire autrement ? Que deviendrait la commune sans l'action de sa Brigade d'Intervention Propreté (220 000 euros par an supportés par la commune sans augmentation de vos impôts) ? Sans doute une déchèterie à ciel ouvert ! Imaginez : 1 tonne de déchets par jour, 7 tonnes par semaine, 30 par mois, 365 par an... dans nos rues ! Inenvisageable pour la Municipalité.

De son côté, le président du SIRMOTOM Yves Jégo a considéré qu'il s'agissait d'une amélioration du



service puisque le SIRMOTOM propose désormais un service payant d'enlèvement (préalablement gratuit) à la carte pour un montant pouvant s'élever à 20 euros chaque déplacement.

DÉPOTS SAUVAGES

Sur proposition du SIRMOTOM toujours, le Conseil municipal avait adopté en 2021 une convention relative à la lutte contre les dépôts sauvages, transmise à la directrice mais restée sans retour ni action à ce jour malgré les relances. Face

à cet état de fait, il s'agit d'être solidaires, disciplinés et de faire preuve de beaucoup de civisme. Pour rappel, tous les déchets qui ne sont pas collectés par les circuits habituels de ramassage peuvent être déposés gratuitement à la déchèterie (1, rue des Prés-Saint-Martin sur la zone industrielle) : mobilier, gravats, plâtres, pneumatiques, déchets verts, cartons de grande taille, métaux, huiles de vidange, batteries, textiles, plastiques, peintures, colles, solvants, phytosanitaires, piles au mercure... Ayez ce réflexe, sous peine d'être verbalisés !

AMENDES

Pour info, le dépôt de déchets sur la voie publique est puni par une contravention de 3^e classe, pouvant aller jusqu'à 450 euros (+ 150 euros pour les frais d'enlèvement). Plus grave encore, si le dépôt a été effectué à l'aide d'un véhicule, la contravention passe en 5^e classe soit jusqu'à 1 500 euros d'amende.

Digitale académie

Sur Parcoursup, choisissez la Digitale !



Ce n'est pas encore l'heure des épreuves du baccalauréat, mais déjà celle de décider de ce qu'ils vont faire après. Depuis une dizaine de jours, les élèves de terminale peuvent formuler leurs voies d'orientation sur la plateforme Parcoursup. Une période délicate pour les élèves qui doivent ainsi trouver leur voie en énonçant 10 voies. Le tout sans avoir la certitude d'être accepté au sein de leur établissement de prédilection. Un conseil peut leur offrir plus de chances d'accès : celui d'opter pour une formation en distanciel, et de l'effectuer au sein de la Digitale Académie. L'université 2.0 de Montereau, propose en effet de nombreuses formations supérieures (DAEU, BTS,

Licence, Master...) partout en France, à suivre depuis Montereau. Avec en plus, un accompagnement et un coaching personnalisés. Pensez-y !

INFOS-INSCRIPTIONS :
1, rue honnoré de Balzac
Tél. 01 82 34 01 41
digitale-academie@ville-montereau77.fr

Solidarité

Remise du chèque Téléthon



C'est la concrétisation d'un week-end de mobilisation. Lundi 23 janvier, la Ville a remis officiellement le chèque annuel des dons collectés au bénéfice de l'association AFM Téléthon. La générosité des

Montereais a ainsi permis de récolter 1205,40 euros à l'occasion des différentes manifestations par les associations et les services municipaux. Une somme qui va contribuer à financer la recherche dans le domaine des maladies rares.

DU 1^{er} AU 8 FÉVRIER 2023

NOS P'TITES INFOS...

TPE/PME

CHÈQUE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE : JUSQU'À 10 000 EUROS

En cette période de flambée des coûts de l'énergie, chaque coup de pouce est le bienvenu ! Vous êtes une TPE-PME de moins de 20 salariés et vous cherchez à améliorer votre performance énergétique ? Pour vous aider, la Région Île-de-France met en place une subvention pouvant aller jusqu'à 10 000 euros pour :

- des équipements basse consommation : pompe à chaleur, radiateur basse température...
- le remplacement d'anciens équipements énergivores : appareils frigorifiques, luminaires...
- des dépenses d'isolation : isolation de la devanture, des murs, des fenêtres...
- les diagnostics préalables, associés aux dépenses de travaux ou de matériel présentées.

L'aide peut également financer des investissements visant à une amélioration indirecte de la performance énergétique : économie circulaire, tri et gestion des déchets, mobilités douces.

Plus d'infos :

www.iledefrance.fr/cheque-efficacite-energetique

Solidarité

PERMANENCE DU CCAS AU CHÂTEAU DES AMENDES !

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) mène une action générale de prévention et de développement social par le biais de diverses prestations. Depuis plusieurs mois, une permanence dédiée à la prise de renseignements et à l'orientation est ouverte chaque lundi de 9h à 12h, au Château des Amendes.

Plus d'infos : 01 60 57 21 02

Citoyenneté

RECENSEMENT MILITAIRE

La 1^{re} période de l'année 2023 de recensement militaire est ouverte jusqu'au 31 mars. Les personnes concernées par cette obligation (Français(es) âgés de 16 ans en ce mois) doivent se présenter à la mairie munies d'une pièce d'identité, d'un document permettant le contrôle de la filiation (livret de famille) et d'un justificatif de domicile. Elles peuvent aussi se faire représenter par l'un de leurs parents.

Service public

FAITES APPEL AU MÉDIATEUR MUNICIPAL !

Bien souvent, un litige repose sur une mauvaise compréhension mutuelle. C'est pourquoi la Ville a mis en place un médiateur municipal. Ses missions : médiation/conciliation entre l'administration municipale et ses usagers, contribution à l'amélioration des services rendus au public. Si une réponse de l'administration ne vous satisfait pas, ou si vous constatez une absence de réponse dans un délai raisonnable, vous pouvez le saisir. Son recours est gratuit et soumis à la confidentialité.

Prochaine permanence :

VENDREDI 3 FÉVRIER (9H-12H),

Salle de la Faïencerie (rue Victor Hugo, derrière l'abri-bus)

Pour prendre rendez-vous : tél. 07 65 18 45 70

ou mediateur.municipal@ville-montereau77.fr

Maison des familles

SOIRÉE PARENTALE

Sur le thème «La communication et la relation avec son ado».

VENDREDI 10 FÉVRIER À 18H

6, rue Jules Ferry - Gratuit - Plus d'infos : 01 64 32 64 36

Hôtel de Ville - 54, rue Jean Jaurès

Tél. 01 64 70 44 00

Mairie annexe - 3, rue André Thomas

Tél. 01 60 57 21 00

Toute l'info municipale :

montereau77.fr



Directeur de la publication : **Haris MEBARKI**

Rédacteur en chef : **Frédéric RIGAL**

Rédaction : **Jérôme LEFIER - Fanny DOS SANTOS**

Impression - Distribution : MAIRIE DE MONTEREAU



Tribunes libres

LISTE «EN AVANT MONTEREAU»

Montereau labellisée «ville amie des animaux» ! Cette semaine, la Région Ile-de-France a distingué les communes franciliennes avec le label «Ville amie des animaux». Depuis 2020, la commune de Montereau est labellisée «1 patte». Le renouvellement de cette belle récompense prouve l'engagement de la Ville en faveur de la protection des animaux, notamment contre la maltraitance et l'abandon.

Un investissement de la Municipalité qui s'illustre par de nombreuses actions en faveur de la biodiversité, pour la sauvegarde et la protection des animaux : formation des agents des espaces verts et de la police municipale, refus d'accueillir des cirques exploitant les animaux sauvages et protégés, soutien à la santé et l'adoption des animaux perdus (financement de l'association «Animalement vôtre» installée dans la cour de la mairie), installation de nichoirs à oiseaux et d'hôtels à insectes, création de ruchers municipaux, protection des habitats (caves Saint-Nicolas pour les chyoptères...), ville sans phytos ni pesticides, extinction de l'éclairage en cœur de nuit, découverte des animaux pour les enfants... D'autres projets verront le jour cette année comme le classement de la réserve naturelle, ou sont à l'étude comme la création d'un cimetière pour animaux afin d'accompagner les familles dans le deuil de leurs animaux de compagnie.

Mélanie Mairot, Adjointe au maire déléguée au développement durable, à l'écologie urbaine et la nature en ville, aux mobilités durables et à la transition énergétique

LISTE «VIVRE AU CONFLUENT»

Groupe «Montereau Confluence»

Les permanences des élus municipaux de la minorité :

Yves JÉGO Jean-Marie Albouy Rosa da Fonseca Hervé Deydier

Aurélie Pinto
Lahcen Chkif
Andree Zaidi
tous les samedis 10h-12h

Place René Cassin (à côté du musée de la faïence en face de la collégiale Notre-Dame-et-Saint-Loup) 2etage

Pour joindre vos élus par courriel : montereau.confluence@gmail.com

Association

L'ACVER passe la seconde !



Lutter contre le décrochage scolaire des collégiens et lycéens, tel est le credo de l'ACVER, une jeune association monterelaise. Après seulement 2 mois d'ouverture et déjà plus d'une centaine de prises en charge à son actif, cette structure va, à partir de février, diversifier ses services en mettant en place des actions de proximité au sein de locaux municipaux :

› Permanence téléphonique et physique les vendredis (15h-17h30) à la Maison Pour Tous avec Corinne Leroy-Balta, éducatrice spécialisée, bénévole, à destination des parents, des adolescents, des jeunes déscolarisés et des jeunes majeurs. Écoute, analyse, orientation et lien avec les structures adaptées, n'hésitez pas à faire appel à Corinne qui maîtrise par ailleurs l'Anglais et le Turque.

› Permanence téléphonique sophrologique

du lundi au vendredi (9h-21h) : oser parler grâce à une écoute bienveillante, anonyme et bénéficier d'un guidage à distance en attente d'une séance de sophrologie en présentiel, avec Cécile Fournier.

› Garde, animation, surveillance des jeunes enfants, pour une pause parentale lors d'une séance de sophrologie ou d'un rendez-vous, avec Christine Pelloy, ATSEM de métier.

› Mise en place d'un accompagnement de sociabilisation et manipulation de matériel dans l'exercice des devoirs à destination des collégiens handicapés avec Marie-France Graffagnino, auxiliaire de vie scolaire en retraite, 2 mercredis après-midi par mois (14h-16h).

Plus d'infos, contacter l'ACVER :

Carole Étienne : tél. 06 27 85 87 42

Cécile Fournier : tél. 07 56 83 09 67

Sport - association

«Bab el Raid», en route pour l'aventure !

Samedi 28 janvier, Redouane Vollereau et Julien Barbat, l'équipage monterelais qui participe au Bab El Raid, un rallye voiture reliant la Rochelle à Marrakech, sont venus présenter leur véhicule dans la cour d'honneur de l'Hôtel de Ville. Subventionnés par la Ville et de nombreux partenaires qu'ils ont réussi à mobiliser, ils porteront haut les couleurs de Montereau durant les 6 500 kilomètres de leur périple qui démarrera le 5 février pour s'achever le 16. Une formidable aventure humaine, sportive et solidaire que le maire James Chéron et Sofiane Reguig, adjoint au maire délégué aux sports et à la vie associative, n'ont pas manqué d'encourager.



Bonne route à eux !

Pour suivre les aventures de l'équipage, rendez-vous sur Facebook : ExpressRaid - Equipe 277

Place Claude Eymard-Duvernay

Les baux commerciaux signés !

Commerce toujours. Place Claude Eymard-Duvernay, l'installation de 2 nouvelles enseignes se précisent. Lundi 23 janvier, le maire James Chéron a signé officiellement les baux qui vont contractualiser la location de 2 cellules commerciales appartenant à la Ville. À l'intérieur, les travaux se poursuivent jusque fin février. La décoration et l'installation des commerçants pourront alors être effectuées dans le courant du mois de mars. Pour rappel, une Maison du Terroir proposera à la vente tous les produits du terroir monterelais et des villes jumelées (miel, vins, bière...). À côté, l'épicerie danoise avec ses espaces de restauration (glaces et pâtisseries) et de vente de produits typiques (bonbons, chocolats...) devrait ravir les plus gourmands. Ouvertures prévues début avril. On a hâte !



Commerce

«Au Blé d'Or»



La boulangerie «Au Blé d'Or» située sur la place du Marché au Blé, a changé de propriétaire. C'est désormais Adel Boussaffa, boulanger-pâtissier depuis 12 ans, entouré de son frère apprenti boulanger et d'une vendeuse qui tiennent la barre de cette enseigne historique du

centre-ville de Montereau. Avec pour objectif commun : ravir les clients en proposant de bons pains, d'excellentes viennoiseries et d'exquises pâtisseries. Longue vie à ce nouveau commerce !

4, Place du Marché au Blé
Ouvert : du lundi au samedi de 7h à 19h30

Etat Civil

BIENVENUE AUX ENFANTS NÉS À MONTEREAU

Hossam HOUARI, né le 19 janvier 2023
Isseyah SELLATHURALI, née le 12 janvier 2023
Merveille DANHO, née le 23 janvier 2023

DÉCÈS

Aurelia BEDMAR RUIZ veuve DEL MORAL Y RAEZ, 81 ans
Rachid AÏSSAOUI, 63 ans

Offre d'emploi

CONDUCTEUR DE TRAVAUX MONTAGE STRUCTURES (H/F)

Missions :

- › Satisfaction du client.
- › Gestion de la logistique des chantiers
- › Planification et suivi de la réalisation des travaux.
- › Suivi de productivité.
- › Gestion et approvisionnement des matériels.
- › Management des équipes et des sous-

traitants.

Profil :

Bac Pro à Bac +5 avec une expérience significative sur un poste similaire et sur un poste d'encadrement.

Retrouvez plus de 1000 offres d'emploi sur Montereau et dans un rayon de 20 km via la plateforme «Jobijoba» consultable gratuitement sur montereau77.fr.

Montereau le 7 sur 7



SIGNEZ LA PÉTITION POUR OUVRIR DES URGENCES PÉDIATRIQUES À L'HÔPITAL DE MONTEREAU

Formulaires imprimés disponibles à l'Hôtel de Ville et à la Maison des Services Publics. Formulaire numérique en ligne via ce QR Code ou sur montereau77.fr.



VOIR, SORTIR, BOUGER...

Événement BRO'PÊCHE

L'Union des Pêcheurs de la Région de Montereau organise une brocante réservée aux particuliers. Au programme : expo de poissons naturalisés, vente de matériel...

LES 4 ET 5 FÉVRIER (8H-18H)

Salle Sémissoroff (Halle Nodet)

Public : entrée libre - buvette et sandwichs sur place

Exposants : 10 euros/jour/emplACEMENT (2m), 15 euros les 2 jours - Plus d'infos : Mme Gervais au 03 86 66 01 90

Vie animale

JOURNÉE PORTES OUVERTES À LA CHATTERIE

L'Association «Animalement Vôtre 77» organise une nouvelle journée d'adoption à la chatterie municipale. De nouveaux chats et chatons sont recueillis chaque semaine dans l'attente de trouver un doux foyer. Venez les rencontrer !

SAMEDI 4 FÉVRIER (10H-16H)

7, rue des Récollets

Infos : 07 69 68 78 93

ou animalementvotre77@outlook.fr

Majestic - Scène de Montereau RÉSERVEZ VOS PLACES !

Arts du cirque, théâtre, musique... début février, le Majestic vous donne rendez-vous avec l'éclectisme artistique.

› «Groupe Acrobatique de Tanger»

SAMEDI 4 FÉVRIER À 19H30

Tarifs : à partir de 8 euros

› «Vie et mort de Jacques Chirac»

par la compagnie «Animaux en paradis»

DIMANCHE 5 FÉVRIER À 17H

Tarifs : à partir de 8 euros

› «Lockwood, Enhco & friends»

VENDREDI 10 FÉVRIER À 20H30

Tarifs : à partir de 12 euros

Billetterie :

› majestic-montereau.fr

› Majestic - Parvis Joséphine Baker

Atelier d'écriture «LÉ-FÉ PLUME»

L'atelier pour se faire plaisir à travers les mots.

MARDI 7 À 14H ET VENDREDI 10 FÉVRIER À 18H

Médiathèque Gustave Flaubert - entrée libre

Plus d'infos : 01 64 70 38 95

Conférence histoire de la musique «AMOURS D'OPÉRA»

par Pierre-Alain Braye-Weppe et Didier Durand-Bancel.

MARDI 7 FÉVRIER À 17H30

Majestic - Parvis Joséphine Baker

Entrée libre

Médiathèques

CONTES POUR LES TOUT-PETITS

«La famille tortue» (6 mois à 3 ans)

MERCREDI 8 FÉVRIER - 10H30

Médiathèque Gustave Flaubert - Entrée libre

«Rody, un chat aux petits soins» (5 à 8 ans)

MERCREDI 8 FÉVRIER - 15H

Médiathèque Alain Peyrefitte - Entrée libre

Ciné-club

«UN JOUR À NEW YORK»

Un film de Stanley Donen et Gene Kelly (1949).

VENDREDI 10 FÉVRIER À 20H

Cinéma Confluences

Infos-réas : contact@cineclub-montereau.fr

Site internet : cineclub-montereau.fr

Rendez-vous au théâtre

«HÔTEL DES DEUX MONDES»

par la compagnie Envie Théâtre.

VENDREDI 10 FÉVRIER À 20H30

Conservatoire - Tarif unique : 5 euros